



Penser à demain

Charte de développement durable 2030



B E K B

B C B E



Le développement durable à la BCBE

Nous nous engageons en faveur d'un **avenir digne de ce nom** en respectant nos **valeurs communes**.



Nous nous impliquons dans **notre espace économique** et nous sommes un **employeur de confiance**.



Nous œuvrons **dans le respect de l'environnement** et nous accélérons la transition vers un monde à **zéro émission nette**.



Nous menons une **politique d'affaires axée sur le long terme**.



Chère lectrice, cher lecteur,

La politique d'affaires de la BCBE, axée sur le long terme, influe sur la façon de penser et d'agir de nos collaboratrices et collaborateurs. À cet égard, la priorité est toujours donnée à des pratiques commerciales équitables ainsi qu'à une politique d'achat et de vente responsable.

Nous sommes convaincus que le comportement écologique, l'engagement social et le succès économique sont étroitement liés. C'est pourquoi nous intégrons ces trois dimensions dans nos actions en nous employant à trouver un juste équilibre entre elles. Nous contribuons ainsi, dans la limite de nos possibilités, au développement de notre bassin économique et de notre région, et encourageons nos clientes et clients, nos partenaires commerciaux ainsi que nos collaboratrices et collaborateurs à agir dans une optique durable.

Avec la présente Charte de développement durable¹, nous nous engageons à prendre nos responsabilités et à promouvoir le développement durable. Ces lignes directrices doivent nous guider dans nos actions afin que nous puissions réaliser nos objectifs et proposer des prestations financières à caractère durable qui fassent l'unanimité.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'A. Hunziker'.

Antoinette Hunziker-Ebneter
Présidente du Conseil d'administration

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Armin'.

Armin Brun
CEO

¹ Sustainability mission statement / Policy on sustainable development



Les étapes vers la Charte de développement durable d'aujourd'hui

- Concept d'utilisation rationnelle de l'énergie 1995
- Charte énergétique 1997 à 2000
- Charte environnementale Écologie d'entreprise 2001 à 2004
- Charte environnementale 2004 à 2007, produits et prestations compris
- Charte de développement durable 2008 à 2011
- Charte de développement durable 2012 à 2015
- Charte de développement durable 2016 à 2019
- Charte de développement durable 2020 à 2023
- Charte de développement durable 2025

La présente Charte de développement durable 2030 tient compte de l'évolution de ces dernières années et fait partie intégrante de la stratégie de la BCBE.

Certains objectifs et indicateurs de développement durable seront arrêtés en 2026 seulement, afin de garantir leur adéquation avec la gestion bancaire. La présente Charte sera ensuite actualisée en conséquence.

Vision à long terme

La politique commerciale de la BCBE est axée sur le succès à long terme: la banque table sur une **création de valeur durable** en lieu et place d'une maximisation des gains à court terme. La BCBE entend exercer une influence positive dans la région. Elle s'y emploie activement depuis de nombreuses années.

Pour la BCBE, faire le choix du développement durable signifie pratiquer sur le long terme une activité économique avec succès tout en agissant de manière socialement responsable et respectueuse de l'environnement. Cette approche est présentée de façon concrète dans le présent document.

La BCBE édicte des principes de **gouvernance d'entreprise** clairs qui garantissent une gestion d'entreprise responsable et le développement durable de la banque. Elle poursuit des objectifs financiers à long terme, dispose d'une base solide de fonds propres et s'est fixé un objectif de rendement raisonnable.

La BCBE entend améliorer continuellement sa performance en matière de développement durable.

Elle s'engage à respecter les **objectifs de développement durable** (ODD, cf. ci-dessous) et à les prendre en considération dans sa gestion du développement durable et dans ses cœurs de métier. En outre, elle a décidé de réduire à **zéro net** les émissions de ses portefeuilles de crédits et d'arrêter des objectifs intermédiaires basés sur des données scientifiques.

Dans la Charte de développement durable, la BCBE définit des **principes directeurs** et se fixe des objectifs. Le groupe de travail Développement durable évalue le degré de réalisation des **objectifs** et prend des mesures consécutives ou en propose à la Direction générale. Il est composé de responsables thématiques ayant un fort lien avec la durabilité ainsi que de représentants des unités commerciales.

La BCBE veille à la **transparence de ses performances en matière de durabilité**. Les aspects du développement durable sont intégrés dans les processus commerciaux et mis en œuvre au quotidien. Ils font partie intégrante du système de gestion, certifié selon les normes ISO 9001 et 14001.

Objectifs de développement durable

Les objectifs de développement durable (ODD) forment la clé de voûte de l'«Agenda 2030» adopté à l'automne 2015 par les Nations Unies. Ils définissent les jalons sociaux, économiques et écologiques que le monde devrait atteindre d'ici à 2030. Les ODD sur lesquels la BCBE exerce la plus forte influence à travers ses activités sont en couleurs.





Objectifs

- Faire partie des prestataires de services financiers de premier plan dans des notations indépendantes en matière de développement durable, en particulier dans celle d'ISS ESG
- Éviter la corruption, les comportements anticoncurrentiels et les atteintes aux règles de compliance en adoptant des pratiques commerciales responsables
- Protéger les données de nos parties prenantes et en éviter toute perte ou utilisation abusive
- Définir, d'ici fin 2026, un nouvel indicateur pour le succès financier à long terme de la banque ainsi qu'un objectif en conséquence

Pour la clientèle

Principes

La BCBE veille à l'**utilisation judicieuse des avoirs** et à la réduction des incidences négatives sur le développement durable. Elle propose des produits et des services qui apportent une plus-value à ses clientes et ses clients et à l'économie réelle.

La BCBE mise sur des **relations de partenariat durables avec sa clientèle**. Elle prévient les conflits d'intérêts dans les activités de conseil en accordant des incitations financières avec retenue et de manière raisonnable. Elle propose des produits transparents et compréhensibles et refuse les fonds de clientèle non déclarés.

La BCBE veille à une gestion responsable des **produits de placement**. Elle développe progressivement les critères applicables en la matière et les

rend transparents. Elle propose à sa clientèle un large éventail de placements à caractère durable et assume activement son rôle d'investisseur responsable.

La BCBE exige le respect de certains principes éthiques et écologiques dans le cadre de l'**octroi de crédits**. Elle évite tout financement susceptible de nuire au développement durable et apporte un soutien ciblé à des projets écologiques et énergétiques innovants qui contribuent à la protection de l'environnement. Elle s'engage en faveur des entreprises locales et préserve ainsi les emplois dans la région.

La BCBE étoffe sa **gamme de produits et prestations contribuant au développement durable**.

Notre contribution aux ODD



Nous excluons de manière générale les combustibles fossiles de nos formules de placement.

Nous soutenons des projets efficaces sur le plan énergétique avec des produits et des actions spécifiques.

Nous encourageons l'utilisation des sources d'énergie renouvelable en évitant de financer des opérations contraires à l'objectif de l'énergie durable.



Nous favorisons la productivité et l'innovation dans notre zone d'activité en proposant aux PME des prestations financières et de conseil ainsi que divers autres services (création d'entreprise, financement destiné à soutenir la croissance, transmission de l'entreprise).



Nous donnons des impulsions à une production durable grâce à notre approche à caractère durable dans le domaine des placements ainsi qu'en exerçant nos droits de vote, en dialoguant avec diverses entreprises et en sélectionnant soigneusement les projets de crédit.

Nous augmentons la transparence non seulement à l'interne mais aussi au sein des entreprises financées, en demandant des informations sur le développement durable avant l'octroi d'un éventuel crédit et en connaissant l'affectation prévue des fonds alloués.



Nous contribuons à la réduction des émissions de CO₂, en atteignant les objectifs de zéro net que nous avons arrêtés sur la base de données scientifiques.

Nous promouvons les projets respectueux de l'environnement en appliquant des critères écologiques lors de l'octroi de crédits et le financement ciblé de projets efficaces sur le plan énergétique.



Objectifs

- Aborder le thème du développement durable en l'incluant dans les échanges avec nos clientes et clients
- Proposer des produits et des prestations de crédit favorisant la transition vers une économie durable et améliorant l'efficacité énergétique, en épaulant les PME de la région
- Prendre en compte les aspects du développement durable dans toutes nos analyses et décisions d'investissement
- Faire en sorte qu'au moins 50 % de l'ensemble de nos fonds de placement « maison » soient à caractère durable et augmenter cette part
- Veiller à ce qu'au moins 85 % des placements financiers propres soient conformes à notre univers des placements à caractère durable
- Intégrer les aspects du développement durable dans nos produits et prestations dans les segments Épargne et Paiements
- Fournir uniquement de l'or issu du commerce équitable dans les unités dans lesquelles il existe
- Assurer la conformité des informations concernant nos produits et prestations ainsi que de notre communication marketing

Pour le personnel

Principes

La BCBE est un employeur fiable. Elle offre des **conditions de travail** attractives, favorables aux familles, et assume sa responsabilité sociale. En cas de changements structurels, elle met tout en œuvre en vue de trouver des solutions adéquates pour toutes les personnes concernées.

La BCBE est un important pourvoyeur de **places d'apprentissage**. En misant sur la formation continue de son personnel, elle assure un niveau élevé de compétence et de professionnalisme.

La BCBE encourage la **diversité** de ses collaboratrices

et collaborateurs et protège leur intégrité. Elle lutte activement contre les préjugés et toute forme de discrimination au travail.

La BCBE applique une **politique salariale** modérée et mise sur un système de rémunération durable qui n'est pas dicté par l'attrait des bonus. Elle verse pour un même travail le même salaire, indépendamment du genre. Tous les collaboratrices et collaborateurs doivent travailler dans l'intérêt des clientes et clients et de la banque à long terme.

La BCBE promeut la **santé** de son personnel. Elle prend des mesures préventives et s'engage en vue de prévenir les maladies et les accidents liés au travail.

Notre contribution aux ODD



Nous sommes une banque formatrice et, à ce titre, proposons un grand nombre de places d'apprentissage.

Nous offrons à notre personnel la possibilité de suivre des formations initiales ou continues de qualité, assurant ainsi un niveau de qualification élevé, et nous sensibilisons nos collaboratrices et collaborateurs au développement durable.



Nous contribuons à l'égalité de traitement entre les genres et à l'augmentation du taux d'activité des femmes, en proposant des modèles de travail et des horaires flexibles, en encourageant le travail à temps partiel à tous les échelons hiérarchiques, en favorisant l'égalité des chances lors de l'attribution de fonctions de direction, en relevant de manière ciblée la part des femmes dans des fonctions dirigeantes et de direction technique et en garantissant l'égalité des salaires.



Objectifs

- Indiquer une fourchette de taux d'occupation pour chaque poste mis au concours, fonctions dirigeantes comprises
- Proposer des formations qualifiées pour tous les profils professionnels dont nous avons besoin et embaucher au moins 90% des apprenties et apprentis et des stagiaires à l'issue de leur formation chez nous
- Encourager nos collaboratrices et collaborateurs à suivre des formations continues et assurer leur employabilité en établissant régulièrement avec eux un plan de développement
- Porter la proportion de femmes dans des fonctions dirigeantes et de direction technique à 30% à l'horizon 2030
- Veiller à ce que la rémunération globale la plus élevée ne dépasse pas vingt fois la rémunération la plus basse
- Verser pour un même travail le même salaire et faire vérifier le respect de l'équité salariale par un organisme externe
- Maintenir notre conformité au label suisse de qualité «Friendly Work Space» pour notre gestion de la santé en entreprise
- Faire en sorte que le nombre de jours d'absence de notre personnel pour cause de maladie ou d'accident soit inférieur à la moyenne dans le secteur bancaire
- Éviter toute discrimination



Pour la région

Principes

La BCBE contribue au développement de l'**économie régionale** ainsi qu'au maintien de postes de travail et d'apprentissage.

Elle fait autant que possible appel à des **fournisseurs** établis dans son propre rayon d'activité, ce dont profitent les petites et moyennes entreprises (PME). Elle prend en considération les aspects du développement durable lorsqu'elle achète des produits ou confie un mandat à un fournisseur.

La BCBE s'engage dans des domaines **sociaux et culturels**. Elle soutient des sociétés, des associations et d'autres institutions dans un esprit de partenariat.

La BCBE favorise le **dialogue sur le développement durable**. Elle attire l'attention des parties prenantes sur des sujets financiers, sociaux ou écologiques et les sensibilise à cet égard.

Notre contribution aux ODD



Nous encourageons nos parties prenantes à suivre des formations ayant un lien avec le développement durable.



Nous favorisons la croissance de notre espace économique en nous approvisionnant dans la région et en épaulant les PME.

Nous offrons un accès non discriminatoire à nos prestations de services financiers.



Nous contribuons à une prise de conscience écologique en tenant compte de critères écologiques et sociaux dans nos pratiques d'achat et en communiquant de manière transparente notre performance sur le plan du développement durable.

Nous attirons l'attention sur la consommation durable en menant des campagnes ciblées et en organisant des événements à ce sujet.

Objectifs

- Confier la plus grande partie de nos mandats à des fournisseurs de notre espace économique
- Soutenir des institutions et des projets régionaux sans but lucratif au travers de notre fonds de soutien en lui réservant un montant conséquent, en fonction de notre résultat annuel
- Encourager nos collaboratrices et collaborateurs à s'engager personnellement pour l'intérêt général
- Favoriser le dialogue sur le développement durable et accroître ainsi la prise de conscience de la population et de notre personnel sur ce sujet
- Aider les jeunes à gérer leur argent de manière responsable
- Renforcer l'économie circulaire dans la région



Pour l'environnement

Principes

La BCBE tient compte des **répercussions du changement climatique** dans ses activités commerciales. Elle lutte contre le changement climatique et le déclin de la biodiversité.

La BCBE encourage les économies d'énergie et de ressources naturelles. Elle investit le montant de la redistribution de la taxe sur le CO₂ dans des **mesures contribuant à la protection du climat**.

La BCBE vise le **zéro net** dans ses portefeuilles de crédits et de placements d'ici à 2050. Elle présente un rapport annuel sur le degré de réalisation de ses

objectifs intermédiaires basés sur des données scientifiques.

La BCBE réduit l'**impact environnemental** de ses activités commerciales. Elle mesure sa consommation de ressources naturelles, calcule les émissions de gaz à effet de serre directes ou indirectes et publie les chiffres y relatifs.

La BCBE **neutralise ou compense** les émissions résiduelles de gaz à effet de serre causées par ses activités en soutenant, dans la mesure du possible et de façon judicieuse, des projets menés dans son espace économique.

Notre contribution aux ODD



Nous soutenons les énergies vertes en achetant de l'électricité provenant exclusivement de sources d'énergie renouvelable.

Nous améliorons continuellement notre efficacité énergétique dans le cadre de notre système de management environnemental certifié.



Nous participons à la lutte contre le changement climatique en continuant à réduire nos émissions de gaz à effet de serre et en expliquant notre manière d'évaluer et d'appréhender les risques climatiques.

Objectifs

- Réduire les émissions de gaz à effet de serre absolues causées par nos activités d'au moins 42 % d'ici à 2030, par rapport à 2022²
- Contribuer, dans la limite de nos possibilités, à la diminution de l'intensité des émissions de CO₂ des immeubles d'habitation que nous finançons d'au moins 45 % d'ici à 2030, par rapport à 2022
- Contribuer, dans la limite de nos possibilités, à la diminution de l'intensité des émissions de CO₂ des autres immeubles financés au travers de nos crédits d'au moins 35 % d'ici à 2030, par rapport à 2022
- Faire en sorte que, d'ici à 2030, 70 % des entreprises figurant dans le portefeuille des placements financiers et des participations en compte propre poursuivent des objectifs climatiques
- Faire en sorte que, d'ici à 2030, 80 % des entreprises figurant dans le portefeuille des fonds BCBE poursuivent des objectifs climatiques
- Analyser les conséquences du déclin de la biodiversité, puis, lorsque cela est judicieux et possible, mettre en place des mesures visant à le limiter

² Scope 1 et 2, c'est-à-dire les émissions liées à la production de chaleur fossile, à la consommation de carburant de nos véhicules, aux pertes de liquide de refroidissement ainsi qu'à la fourniture d'électricité et de chauffage à distance.

